



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM
- 67370 -

Procès-verbal du 16 octobre 2025 à 18h30

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu du 6 octobre 2025
3. Réaménagement de la mairie – Attribution des marchés
4. Divers
 - A. Agenda

Liste des délibérations adoptées :

Membres présents : 11 - Procurations : 3- Absent : 1 - Nombre de votants : 14

Point à l'ordre du jour	Délib. 2025 N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
3	27	TRAVAUX	Attribution des marchés – réaménagement de la mairie	<i>Unanimité</i>

Publié sur le site Internet www.dingsheim.fr et affiché à Dingsheim, le 17/10/2025.

Le procès-verbal de la séance sera disponible (après approbation) sur le site internet et sur le panneau d'affichage communal.

Procès-verbal du 16 octobre 2025 à 18h30

Présidence : Le maire, Gaston BURGER

Secrétaire de séance : Brice Schobel, conseiller municipal

Membres présents : 10

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Benoît Haettinger, Laetitia Johner, Joseph Arenas, Geneviève Botzong, Gisèle Berbach, Fabienne Breyel, Dominique Reinbolt.

Procurations : 4 – Geoffrey Diebold donne procuration à Dominique Reibolt, Christian Biller donne procuration à Joseph Arenas, Fabrice Lutz donne procuration à Benoît Haettinger, Brice Schobel donne procuration à Gaston Burger.

Absent : 1 - Audrey Bauer

Nombre de votants : 14

1. Désignation du secrétaire de séance

Joseph Arenas est désigné comme secrétaire de séance.

Votants : 14 - POUR : 14, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} septembre 2025

Le PV de la séance du 6 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

Votants : 14 - POUR : 14 ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

3. Travaux – état d'avancement

L'appel à concurrence concernant le réaménagement et la mise aux normes de la mairie a été envoyé sur le site Alsace Marchés Publics et dans les DNA le 08 septembre 2025, avec une date limite de remise des offres le 6 octobre 2025.

L'estimatif par le maître d'œuvre Ligne Libre est de 219.110,97€ HT pour 16 LOTS. 48 plis ont été reçus dans les délais.

La commission municipale d'appel d'offres s'est réunie le 09 et le 16 octobre 2025.

Après analyse complète de l'ensemble des offres, la CAO propose d'attribuer les marchés comme suit :

N° et intitulé du lot		Entreprise retenue	Montant en € ht
01	CURAGE -DEMOLITION	UK Environnement	9 814,97
02	GROS-OEUVRE	LEON	3 452,00
03	CHARPENTE BOIS	J2 Charpente	6 305,00
04	COUVERTURE	BILZ	1 580,00
05	MENUISERIES EXTERIEURES	HOME DESIGN REALISATION	15 500,00
06	CREPIS EXTERIEUR - ECHAFAUDAGE	KLEINMANN	2 403,50
07	ISOLATION - CHAPE	TECHNOCHAPE	4 024,80

08	PLATRERIE	ALSADESIGNER 2	26 669,50
09	SANITAIRE - CHAUFFAGE	HOME DESIGN REALISATION	11 000,00
10	ELECTRICITE	SOVEC	18 442,25
11	PEINTURE – SOL SOUPLE	PEINTURES ECODURABLES	7 877,92
12	CARRELAGE	ALSADESIGNER 2	13 970,00
13	PORTES INTERIEURES	MONSCHIN	12 563,00
14	AGENCEMENT	MONSCHIN	45 889,75
15	MOBILIER	TERTIA	22 721,97
16	FLOCAGE COUPE FEU	TECHNOSPRAY	5 460,00
TOTAL DES LOTS ATTRIBUÉS			207 674,66

Vu l'exposé du Maire et la proposition de la commission d'appel d'offre, le conseil municipal, après débat et délibération décide de valider l'attribution des marchés proposée par la commission d'appel d'offre. Il autorise le maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Votants : 14 - POUR : 14 ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

4. Divers

Divers :

- Le démarrage des travaux sont prévus mi-novembre 2025. Afin de permettre de maintenir un service satisfaisant, il est décidé de déplacer l'ensemble des services de la mairie à la salle « La Grange » durant la durée des travaux, de même que toutes les réunions municipales. La préfecture sera informée de ce changement par courrier officiel, de même que la population par le biais du journal municipal.

Agenda

- Dates de pré-visite pour la pose des hofname les 17,18 et 19 novembre. Un courrier sera envoyé en ce sens aux habitants volontaires.
- Prochains conseils municipaux :
 - ☞ Lundi 3 novembre 2025
 - ☞ Lundi 8 décembre 2025
- Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts
- Elections municipales : 15 et 22 mars 2026.

La séance est close à 19h15

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER Maire	Le secrétaire de séance : Joseph ARENAS Conseiller municipal délégué